

## La liste 2016 des blés meuniers s'enrichit de 24 variétés

© 30/03/2016 | HB • Terre-net Média

L'association nationale de la meunerie française (ANMF) a mis à jour la liste 2016 des blés meuniers : 24 nouvelles variétés s'ajoutent et 17 accèdent au statut de variétés recommandées.



La liste  
des blés  
meuniers  
de  
l'ANMF  
compte  
désormais  
139  
variétés.  
(©Terre-  
net  
Média)

La liste des **blés meuniers** sélectionnés par l'Association nationale de la meunerie française (ANMF) a pour objectif de favoriser la culture de blés à forte valeur boulangère ou biscuitière. Elle définit les variétés pouvant composer les mélanges destinés à la meunerie.

Cette liste s'enrichit de **24 nouvelles variétés** en 2016. La liste des **blés pour la meunerie française** (BPMF) compte désormais 139 variétés : 71 panifiables, 27 de force, 11 biscuitières et 30 pour l'agriculture biologique. La sélection de **variétés recommandées** (VRM) s'allonge de **17 variétés**, portant à **69** le nombre de variétés présentes sur la liste VRM pour la récolte 2016 et les prochains semis : 33 panifiables, 16 de force, 5 biscuitiers et 15 pour l'agriculture biologique.

Aigle, Descartes, Foxy, Fructidor et Lavoisier entrent notamment dans la liste des **blés panifiables** pour cette récolte. Adesso, Forcali, MV Toldi et Tiepolo complètent la liste des **blés de force**, Gallix celle des **blés biscuitiers** et Lennox les **blés biologiques**. Plusieurs variétés ont été retirées des listes VRM du fait de l'absence de multiplication de semences : il s'agit entre autres des panifiables Ambello, Arlequin, As de cœur, Caphorn ou Exelcior. Ces variétés restent néanmoins VRM pour les utilisateurs.

### 12 variétés en observation

Douze nouvelles variétés sont **mises en observation** (VO) en 2016 : Auckland, Bienfait, Calumet, Hybello, Hydrock, LG Absalon, Pibrac, Rgt Velasko et Starway pour les blés panifiables ; Izalco CS pour les blés de force ; Cosmic pour les blés biscuitiers et Ghayta et Ubiqus mais également Adesso et Rubisko (pour la deuxième année consécutive) pour les blés biologiques. Triomph (blés panifiables), Gallus et Wiwa (blés Biologiques) sont retirés de la liste des VO.